

En Indre-et-Loire, les professionnels de santé et la Ligue Contre le cancer 37 rappellent l'importance du vaccin anti Papillomavirus contre le cancer du col de l'utérus et pas seulement

Les gynécologues et infectiologues du CHRU de Tours, la Fédération des pharmaciens d'officine et la Ligue contre le cancer 37 organisent une campagne de sensibilisation sur le Papillomavirus Humain (HPV) responsable de 3000 nouveaux cas de cancers du col de l'utérus chaque année en France. Pourtant un vaccin existe, il est à administrer aux jeunes filles avant le début de leur vie sexuelle.

Le Papillomavirus humain est une infection sexuellement transmissible.

Chaque année il est responsable de **6000 nouveaux cas de cancers qui touchent principalement les femmes** (cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin) et 30 000 lésions pré-cancéreuses du col de l'utérus.

Il touche aussi les hommes, chez qui on diagnostique 1300 cancers de la gorge chaque année et environ 450 nouveaux cas de cancer du pénis ou de l'anus.

Ces chiffres pourraient être largement minorés si la couverture vaccinale était optimisée. En effet, près de 5000 nouveaux par an pourraient être évités.

La vaccination anti HPV doit donc être accentuée, c'est pourquoi les professionnels de santé du département se mobilisent pour en rappeler l'importance.

A ce jour, selon Santé Publique France 29,4% des jeunes femmes âgées de 15 ans ont initié une première dose de vaccin.

En région Centre-Val de Loire, le taux de vaccination est à 32,6 %, et 35% en Indre-et-Loire.



Se protéger contre le cancer
du col de l'utérus :
c'est possible et gratuit

Nous nous
sommes faites
vacciner
dès 11 ans

Renseignez
-vous
auprès de
votre
médecin ou
pharmacien

Le comité de la Ligue contre le cancer participe à la gratuité
de la vaccination en prenant en charge le coût résiduel du
vaccin pour les personnes n'ayant pas de complémentaire.
Pour plus d'informations : 02 47 39 20 20

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
INDRE-ET-LOIRE

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS

FSPF

Pour mémoire et selon le calendrier vaccinal 2019, la vaccination doit être effectuée de la manière suivante :

11-14 ans : 2 doses espacées de 6 à 13 mois

15-19 ans : 3 doses selon un schéma 0,2 et 6 mois

Elle peut s'effectuer chez le médecin traitant ou au Centre vaccination du CHRU de Tours.

Pour favoriser la vaccination et lutter contre les inégalités sociales en Indre-et-Loire, la Ligue contre le cancer, en collaboration avec les pharmaciens, prend en charge financièrement la partie complémentaire santé des familles qui n'ont pas de mutuelle.

Les pharmaciens avancent le ticket modérateur et la Ligue contre le cancer d'Indre-et-Loire s'engage à les rembourser sur demande.

Contact presse